

Image not found or type unknown



Credit d'impot a rembourser

Par **caticat**, le **02/05/2011 à 10:14**

Bonjour,
Je me suis fait installer une pompe a chaleur en 2008, j'ai donc obtenu un credit d'impot de 8000euro, on me demande maintenant le remboursement de cette somme car j'ai fait un financement total pour ce projet et le déblocage des fonds n'a eu lieu qu'en 2009.
Quels sont mes recours? Puis-je me retourner contre l'installateur qui m'a mal informé et garanti que l'installation suffisait pour déclencher le crédit d'impôt?
Merci d'avance.